

DEPARTEMENT DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 26 juin 2018

En exercice	Présents	Votants		
34	25	28		
		Dont procurations		
		04		
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
25	25	00	02	01

L'an deux mille dix-huit et le **vingt-six juin**, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Raphael BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTY épouse RAYMOND, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Charles ANIN, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB.

Absents excusés : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Procurations : MM Christine ALIKER, Laurie ABAUL, Dominique CUPIT, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY ont respectivement donné procuration à William PAULIN, Patrice CHARLEBOIS, Sainte-Claire JANVIER, Marie-Victor PAIGERAC

Absents : MM Patrick FLERIAG, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN

Date de la convocation

20/06/2018

Date d'affichage

20/06/2018

Objet de la Délibération

FINANCES

Compte Administratif
Exercice 2017

Président de Séance :
Luc CLEMENTE

Secrétaire de Séance :
Maurice JOSEPH-MONROSE

VOIE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2017

Le Conseil municipal ;

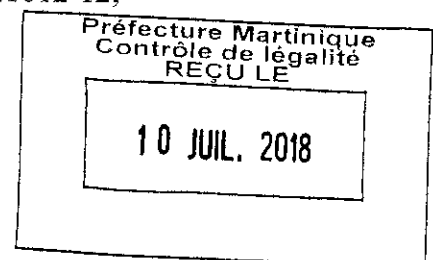
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-12;

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 18 juin 2018 ;

Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 18 juin 2018 ;

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2017 ;

DECIDE



Après avoir constaté la concordance des comptes de l'ordonnateur avec ceux du comptable public, le Compte Administratif 2017 est approuvé et arrêté aux montants ci-après :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAUX
Recettes	26 462 270,39	2 382 398,13	28 844 668,52
Dépenses	26 074 030,30	2 836 613,16	28 910 643,46
Résultat exercice	388 240,09	- 454 215,03	- 65 974,94
Résultat 2016 reporté		1 209 077,16	1 209 077,16
Solde des restes à réaliser		- 2 080 174,00	- 2 080 174,00
Résultat cumulé	388 240,09	- 1 325 311,87	- 937 071,78

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 10 JUIL. 2018
Le Maire

Luc CLEMENTE

